

NORD FRANCHE-COMTÉ

La piscine d'Etueffont à un tournant de son histoire

Plus de quarante ans après sa création, la piscine d'Etueffont est au cœur d'une situation complexe qui, une fois dénouée, dira qui continuera à la faire fonctionner et comment. Le dossier illustre toutes les difficultés à faire perdurer de telles installations qui restent déficitaires.

À l'automne dernier, alors que les prix de l'énergie flambaient, les piscines ont été les premières installations à faire les frais de cette situation. Si de nombreuses collectivités ont fait le choix de baisser la température de l'eau des bassins, d'autres ont décidé de réduire les horaires d'ouverture voire tout simplement de fermer leurs installations.

« La situation est difficile, mais ce n'est pas dramatique »

Du côté de la piscine Béatrice-Hess d'Etueffont rien de tout cela, même si Christian Coddet, président du syndicat de gestion du lieu, admet que « la situation est difficile. Mais ce n'est pas dramatique. Les travaux réalisés depuis une dizaine d'années nous ont permis de faire des économies d'eau et d'énergie substantielles ». « C'est une piscine qui dépense peu d'énergie », appuie Sylvain Ronzani, vice-président du syndicat. Il n'empêche que la piscine se retrouve dans une situation des plus complexes.

Il y a d'abord la fin de la convention avec le conseil départemental au 31 décembre 2023. Ce dernier assurait au syndicat une subvention annuelle équivalente à 45 % au maximum des dépenses de fonctionnement, soit une somme qui tournait autour de 240 000 euros. Dur à avaler pour une structure

dont le budget s'équilibre à 650 000 – 700 000 euros. « Mais il n'y a pas d'animosité à avoir avec le Département. La répartition des compétences fait qu'il était impossible que cela continue », résume Christian Coddet, alors que ce point a donné lieu à un débat lors du dernier conseil départemental.

Il y a ensuite le désir de plusieurs communes du Grand Belfort conseil d'agglomération (GBCA) de quitter le syndicat. Foussemagne, Montreux-Château, Fontaine, Bessoncourt ou encore Vauthiermont ont déjà pris une délibération en ce sens. Ces communes avancent l'argument de payer deux fois un même service, via le syndicat et via les impôts des habitants qui participent au fonctionnement des deux piscines de GBCA. « C'est comme si on paie deux abonnements téléphoniques alors qu'on n'utilise qu'un téléphone », illustre Arnaud Miote, maire de Foussemagne.

« Il n'est pas question de vouloir tuer la piscine »

« Il n'est pas question de vouloir tuer la piscine », prévient d'emblée le maire. « Il s'agit de sauvegarder les finances de nos communes. » Car ces maires prévoient aussi de voir leur participation financière augmenter de l'ordre de 75 % du fait du retrait du Département. « Pour Foussemagne, la participation est de 13 000 euros pour 2023. Et il est acquis qu'on sera au minimum à 20 000 euros l'an prochain », estime Arnaud Miote.

« En parallèle, il s'agit aussi d'assurer que les enfants puissent aller à la piscine ce qui sera fait avec GBCA », précise encore le maire de Foussemagne. Président de GBCA, Damien Meslot confirme que toutes les classes de ces com-

munes « pourraient être accueillies ». Mais il appelle aussi ne pas aller trop vite. « Une réunion est prévue à la fin du mois pour savoir qu'elles sont les communes qui souhaitent sortir du syndicat. Et je ne veux pas que les communes se retirent unilatéralement et mettent la piscine d'Etueffont en difficulté. Il faut coordonner cela avec le syndicat et la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS). »

« La CCVS sera présente pour la résolution de ce dossier »

Car en cas de sortie des 18 communes de GBCA du syndicat, il s'avèrera impossible aux 23 communes restantes de prendre en charge le manque à gagner. « La réponse au problème est à l'extérieur du syndicat », glisse Christian Coddet qui rappelle qu'en France la grande majorité des piscines sont gérées à l'échelle communautaire.

C'est donc vers la CCVS que les regards sont tournés. La question sera au centre d'un prochain bureau de l'intercommunalité. « La CCVS sera présente pour la résolution de ce dossier », assure son président Jean-Luc Anderhuber qui appelle à ce que tous les acteurs se mettent autour de la table pour « voir comment l'on peut faire » et promet que l'assemblée délibérera sur le sujet « avant l'été ».

Les différentes parties ont déjà interpellé Christian Coddet pour avoir des éléments précis sur la situation financière du syndicat, une prospection budgétaire mais aussi les conditions et enveloppes financières de sortie pour chaque commune. « Cela ne va pas tarder », promet le président du syndicat quand Arnaud Miote relève que « le temps presse ». Laurent ARNOLD



Le syndicat de la gestion de la piscine d'Etueffont doit composer avec la perte d'une importante subvention et la demande de plusieurs communes membres pour sortir de la structure. Photo ER

“ Le syndicat n'a qu'une seule préoccupation : que la piscine fonctionne et continue de fonctionner. ”

Christian Coddet, président du syndicat de gestion de la piscine d'Etueffont

« La question est de savoir ce qu'on veut comme service »

Hasard des chiffres, la piscine d'Etueffont s'inscrit tout juste dans la moyenne nationale qui évalue à 10 m² de piscine publique pour 1 000 habitants. « Avec les 25 000 habitants des 41 communes du syndicat et un bassin de 250 m², on est juste dans la moyenne », précise Christian Coddet, le président du syndicat de gestion.

Le financement de son fonctionnement est assis sur la population puisque chaque commune participe en fonction du nombre d'habitants. « La moyenne nationale est de 20 euros par an et par habitant. Les piscines restent des équipements lourds », note encore Christian Coddet.

« Un modèle obsolète »

En 2018, le rapport annuel de la Cour des comptes notait dans un chapitre au titre cinglant - « Les piscines et centres aquatiques : un modèle obsolète » - que la gestion de



Avec l'accueil de 25 000 scolaires, la piscine d'Etueffont participe grandement à la politique du savoir-nager. Photo ER

ces structures « entraîne une charge lourde et coûteuse » pour les collectivités.

À Etueffont, les quelque 40 000 entrées annuelles (dont 25 000 scolaires) assurent environ 150 000 eu-

ros d'entrées financières sur les 650 000 – 700 000 euros nécessaires à l'équilibre du budget. Penser donc qu'en boostant les entrées, on peut arriver à l'équilibre est un pari bancal surtout que la France est

championne en matière des piscines domestiques – on en compte plus de trois millions.

« Pour les piscines, il faut parler de service public. Et la question est de

savoir ce qu'on veut comme service », insiste Sylvain Ronzani, vice-président du syndicat en charge des affaires scolaires. « Il y a bien des services publics qui ne sont jamais à l'équilibre et on ne se pose jamais de question », remarque encore celui qui rappelle l'importance de piscine dans la politique du savoir-nager.

Christian Coddet va dans le même sens : « Quand on propose des tarifs d'entrée à 5 euros pour les adultes et 3,50 euros pour les enfants, on est dans le service public. Car le coût réel d'une entrée se situe autour de 17 euros. »

« C'est donc une question de choix et de priorité », conclut Sylvain Ronzani.

L.A.

Delle : des questions et des pistes à explorer

Quand elle reprend le centre aquatique de Delle en septembre 2019, la communauté de communes du Sud Territoire (CCST) n'imaginait certainement pas un tel scénario entre crise du Covid, bassin extérieur hors service et explosion des



Le centre aquatique a été repris par la communauté de communes en 2019. Photo ER/Michaël DESPREZ

tarifs de l'énergie. Sur ce dernier aspect, Christian Rayot, président de la CCST, affirme que la collectivité « va pouvoir tenir » alors qu'est lancée une étude pour l'installation d'un système qui permettrait une économie de « l'ordre de 30 % » sur la consommation de gaz.

Si la fréquentation revient doucement à des niveaux d'avant la crise Covid (24 458 entrées en 2022 dont 9 909 durant l'été), les recettes liées aux entrées pèsent pour un peu moins de 10 % dans les recettes. Ainsi pour 2023, il est prévu des encassemens de 150 000 euros pour un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 1,465 million d'euros.

« On se pose de nombreuses questions pour arriver à faire entre 300 000 et 350 000 euros de recettes sur les entrées d'ici deux ou trois ans », explique Christian Rayot. Pour cela, on explore plusieurs pistes : autre forme d'exploitation, mise en place d'activités supplémentaires, installations extérieures pour les familles... »

L.A.